

Séance du 29 Avril 2026

**N° 26.DGS.106**

**OBJET :** Création des commissions municipales

L'an DEUX MILLE VINGT SIX et le VINGT NEUF, le Conseil Municipal de la Commune de PERTUIS s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Ilot Saint Pierre situé Place Saint Pierre à PERTUIS, en session ordinaire du mois d'Avril sous la présidence de Monsieur Aurélien AUCLAIR et la désignation de Madame Thi Vinh Thuy NGUYEN TALIANA en qualité de secrétaire de séance.

**Etai<sup>ent</sup> présents :** Mesdames, Messieurs, Naïs MENGIN, Jacques BARONE, Thi Vinh Thuy NGUYEN TALIANA, Michel AUTRAN, Marie Christine GIULIANOTTO, Jean Michel APPLANAT, Anne Marie LUCHETTI, Patrice CHASSAGNE, Geneviève CLEMENT, **Adjoints.**

Jean Marc ACERO, Cécile ANDJERAKIAN, Nicole BLANC, Françoise BURDEYRON, Carine COHEN, William COLOMBARD, Pierre CRUMIERE, Caroline DANDRE, Djivan DERVARTANIAN, Catherine DICHE-JOSEPH, Dominique DIEULOUFET, Cathy FRAIKIN, Laurent LECAULT, Annick LEDUC, Sophie MICHEL, Jean François MIRETTI, Jérôme NARBONNE, Thierry NICOLAS, Denis ODETTO, Cédric PERRY, **Conseillers municipaux.**

**Absents ayant donné procuration :**

Anne Priscille BAZELAIRE à Jean François MIRETTI  
Lionel NEGRE à Cécile ANDJERAKIAN  
Julien POGOLOTTI à Michel AUTRAN

---

Mes chers collègues,

En application de l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les affaires soumises au conseil. Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des commissions municipales doit respecter le principe de la représentation proportionnelle afin de permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Il est proposé au conseil municipal de créer, pour la durée du mandat, les commissions municipales suivantes :

- Éducation, enfance, jeunesse
- Finances, commande publique, optimisation des ressources, communication et technologies informatique
- Sports
- Sécurité, circulation, risques majeurs, lutte contre l'habitat indigne et prévention
- Travaux, domaine public, énergie, bâtiments et ERP
- Culture, animations, jumelages, vie de la cité, patrimoine, tourisme
- Urbanisme, habitat, logement, recensement, numérotation, foncier et agriculture
- Economie, centre-ville et commerces
- Transports, mobilité, transition écologique, cause animale et Environnement

Le maire est président de droit de l'ensemble des commissions municipales

Chaque commission désignera en son sein un vice-président, chargé de convoquer et de présider la commission en cas d'absence ou d'empêchement du maire.

Il est proposé que chaque commission soit composée, outre le maire et le vice-président, de six membres désignés par le conseil municipal, selon la répartition suivante :

- 4 représentants du groupe majoritaire
- 1 représentant du groupe d'opposition « Mon parti c'est Pertuis ! »
- 1 représentant du groupe d'opposition « Maîtrisons le présent pour façonner l'avenir »

Commission	Présidence	Vice-Président	Membres
Education, enfance, jeunesse	Le Maire, Aurélien AUCLAIR	Pierre CRUMIERE	- Geneviève CLEMENT - Caroline DANDRE - Catherine BARONE - Sophie MICHEL <b>Elus de l'opposition :</b> - Anne Priscille BAZELAIRE - Nicole BLANC
Finances, commande publique, optimisation des ressources, communication et Technologies Informatique	Le Maire, Aurélien AUCLAIR	Nais MENGIN	- Julien POGOLOTTI - Laurent LECAULT - Djivan DER VARTANIAN - Christine GIULIANOTTO <b>Elus de l'opposition :</b> - Jean François MIRETTI - Cédric PERRY
Sports	Le Maire, Aurélien AUCLAIR	Thi Vinh Thuy NGUYEN-TALIANA	- William COLOMBARD - Sophie MICHEL - Jean Marc ACERO - Pierre CRUMIERE <b>Elus de l'opposition :</b> - Jean François MIRETTI - Nicole BLANC
Sécurité, circulation, risques majeurs, lutte contre l'habitat indigne et prévention	Le Maire, Aurélien AUCLAIR	Julien POGOLOTTI	- William COLOMBARD - Jean Marc ACERO - Michel AUTRAN - Jean-Michel APPLANAT <b>Elus de l'opposition :</b> - Anne Priscille BAZELAIRE - Cédric PERRY
Culture, animations, jumelages, vie de la cité et patrimoine	Le Maire, Aurélien AUCLAIR	Jacques BARONE	- Geneviève CLEMENT - Dominique DIEULOUFET - Caroline DANDRE - Annick LEDUC <b>Elus de l'opposition :</b> - Jean François MIRETTI - Nicole BLANC
Travaux, domaine public, énergie, bâtiments et ERP	Le Maire, Aurélien AUCLAIR	Patrice CHASSAGNE	- Jean Marc ACERO - Jean-Michel APPLANAT - Jacques BARONE - Catherine DICHE-JOSEPH <b>Elus de l'opposition :</b> - Cécile ANDJERAKIAN - Cédric PERRY
Urbanisme, habitat, logement, recensement, numérotation, foncier et agriculture	Le Maire, Aurélien AUCLAIR	Jean-Michel APPLANAT	- Denis ODETTO - Christine GIULIANOTTO - Patrice CHASSAGNE - Françoise BURDEYRON

			Elus de l'opposition : - Cécile ANDJERAKIAN - Cédric PERRY
Economie, centre-ville, commerces et tourisme	Le Maire, Aurélien AUCLAIR	Michel AUTRAN	- Laurent LLECAULT - Carine COHEN - Jean Marc ACERO - Jean-Michel APPLANAT <b>Elus de l'opposition :</b> - Lionel NEGRE - Cédric PERRY
Transports, mobilité, transition écologique, cause animale et environnement	Le Maire, Aurélien AUCLAIR	Christine GIULIANOTTO	- Patrice CHASSAGNE - Catherine DICHE JOSEPH - Jean-Marc ACERO - Jean-Michel APPLANAT <b>Elus de l'opposition :</b> - Cécile ANDJERAKIAN - Nicole BLANC

Dans un souci de transparence et de bonne information des élus, l'ensemble des conseillers municipaux est invité à assister aux travaux des commissions municipales, sans préjudice des règles de composition et de fonctionnement de celles-ci.

Visas :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2121-22,  
VU l'installation du conseil municipal en date du 28 mars 2026,

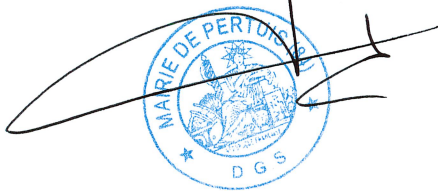
Au vu de ce qui précède, et oui l'exposé de son Président, le conseil municipal :

**A L'UNANIMITE**

▶ **APPROUVE** la composition des commissions municipales.

Le Directeur Général des Services,  
Julien DALMAS.

La Secrétaire de séance,  
Thi Vinh Thuy NGUYEN TALIANA.



Certifié exécutoire  
Publié le 4 mai 2026  
Transmis en Préfecture le :